

L'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DES COULEURES



LA PHASE 2 AU PROGRAMME DE CETTE ANNÉE

L'année 2021 a permis de franchir une étape importante avec la réalisation de la phase 1 dédiée aux travaux de réaménagement du secteur du Plovier.

L'année 2022 sera consacrée au démarrage de la phase 2 du chantier programmée à partir du mois d'avril. Cette phase consiste en la réalisation des principaux travaux d'aménagement du carrefour des Couleures, prévus jusqu'à l'été 2024.

Pendant la période de préparation de ce chantier qui vient de s'amorcer et qui durera 3 mois, des entreprises procéderont en parallèle aux derniers dévoiements de réseaux et canalisations dans le secteur couvert par l'opération.

Cet aménagement, inscrit au contrat de plan État Région et bénéficiant du plan France relance, optimisera le fonctionnement du carrefour des Couleures en séparant les différents flux de transit national et local et améliorera la qualité d'entrée de ville pour l'ensemble des usagers.



Véritable lien entre vous et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, « En direct du chantier » a pour vocation de vous tenir informés en mots et en images des grandes étapes de ce chantier.

LE SECTEUR DU PLOVIER RÉAMÉNAGÉ

Réalisée par le groupement CHEVAL TP / OBOUSSIER, sous le contrôle de la maîtrise d'œuvre et le pilotage de la maîtrise d'ouvrage assurée par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, la phase 1 des travaux portant sur le secteur du Plovier à Saint-Marcel-lès-Valence s'est achevée fin 2021.

Elle a permis la création :

- d'un nouveau carrefour giratoire du Plovier Sud ;
- d'un nouveau cheminement piéton le long de la voie communale du Plovier, qui permet notamment aux résidents du domaine de Plovier une meilleure accessibilité à la zone artisanale de Laye ;
- d'un premier bassin de traitement des eaux ;
- d'une bretelle d'insertion depuis le giratoire du Plovier Nord pour rejoindre directement la RN 532 et la RN7.

Le nouveau giratoire du Plovier Sud et les bretelles d'entrée et de sortie depuis et vers la RN532 ont été ouverts à la circulation, le 8 juin 2021, avant le début des habituels chassés croisés d'été. La nouvelle bretelle d'insertion a été mise en service le 16 décembre dernier, avant les congés de fin d'année.

La mise en service de l'ensemble des aménagements réalisés lors de cette première phase de travaux permet désormais aux usagers du carrefour des Couleures de bénéficier de conditions de circulation plus fluides et de conditions de sécurité plus apaisées.



Les nouveaux aménagements réalisés dans le secteur du Plovier (vue vers le sud-ouest)



La nouvelle bretelle d'insertion vers la RN532 (vue vers le sud-ouest)



Des déplacements facilités grâce à la nouvelle bretelle

LE PLANNING PRÉVISIONNEL 2022



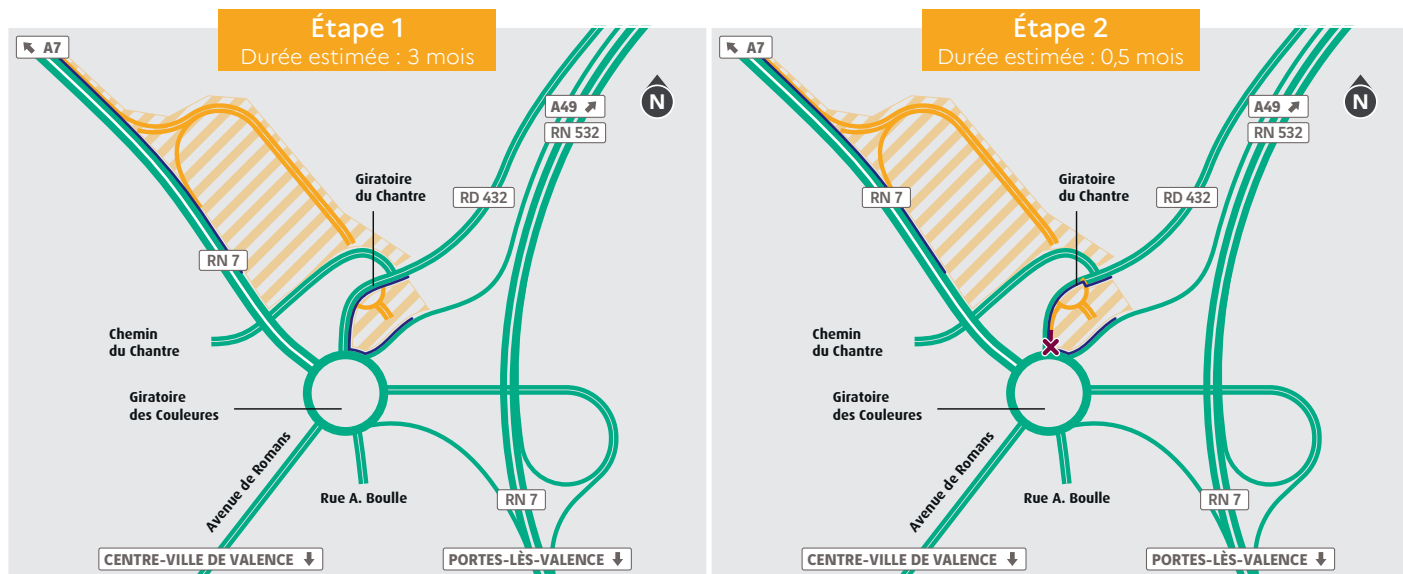
LA PHASE 2 DU CHANTIER : LES 4 ÉTAPES DE 2022

L'ensemble des étapes prévues dans le cadre du chantier d'aménagement du carrefour des Couleurs sera réalisé durant cette seconde phase de travaux dont le démarrage est prévu en avril 2022. Elle verra la réalisation des **terrassements, des chaussées, la création de deux ouvrages d'art qui supporteront la RN7, des bassins de traitement des eaux, ainsi que la mise en place des réseaux, de la signalisation et des équipements.**

Depuis la mi-janvier, la direction interdépartementale des routes Centre-Est, maître d'œuvre, et les équipes du groupement de 8 entreprises en charge de la réalisation des travaux, dont GUINTOLI est le mandataire, consolident l'organisation des travaux et finalisent les dernières études d'exécution nécessaires au démarrage du chantier.

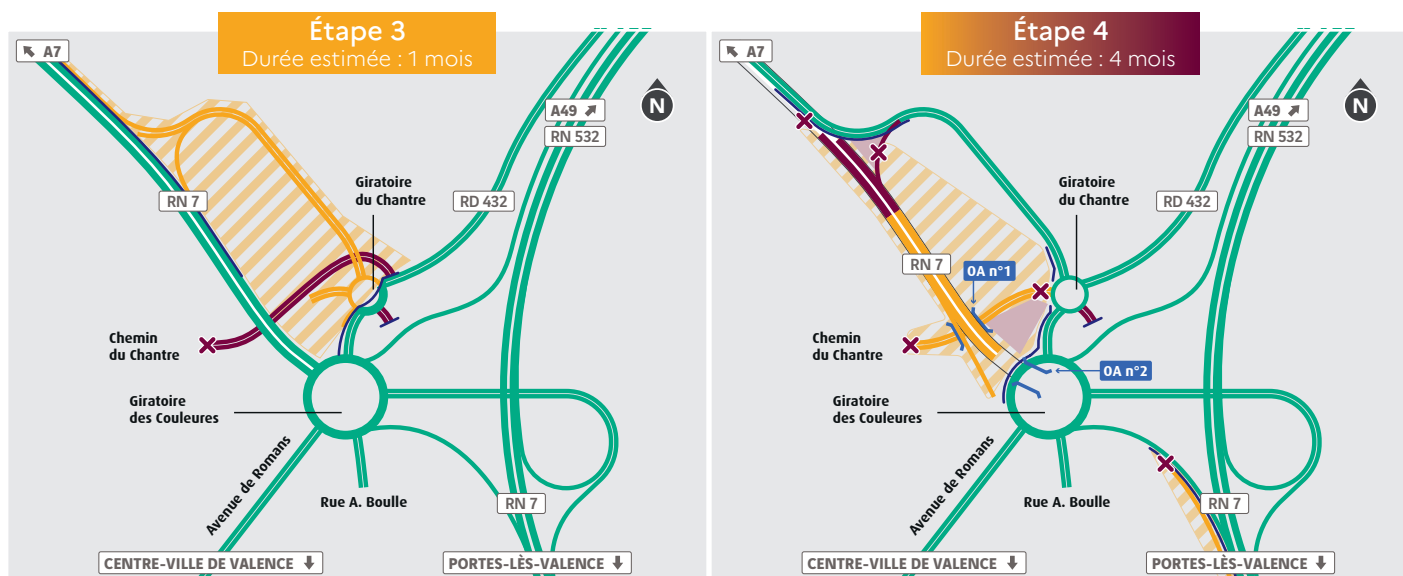
L'année 2023 sera consacrée à la réalisation de l'ouvrage d'art n°2, la requalification de l'avenue de Romans et la création du giratoire Boulle.

Les bassins de traitement des eaux et la requalification de la RD432 auront lieu en 2024.



- Bretelles d'accès et de sortie de la RN7 Nord depuis le giratoire du Chantre
- Demi-anneau Sud du giratoire du Chantre et barreau provisoire

- Bretelles d'accès et de sortie de la RN7 Nord depuis le giratoire du Chantre
- Demi-anneau Sud du giratoire du Chantre et barreau provisoire
- En direction de Saint-Marcel-lès-Valence, fermeture temporaire de la RD432 entre le giratoire des Couleurs et le chemin du Chantre pour finaliser le demi-anneau Sud



- Bretelles d'accès et de sortie de la RN7 Nord depuis le giratoire du Chantre
- Demi-anneau Nord du giratoire du Chantre
- Fermeture temporaire du chemin du Chantre

- Ouvrage d'art n°1 du chemin du Chantre
- Remblai entre la RN7 Nord et l'ouvrage d'art n°2
- Fermeture temporaire de la RN7 Nord avec bascule sur les bretelles créées



LES TRAVAUX DE DÉVOIEMENT DES RÉSEAUX EN COURS

Après les travaux de dévoiement de l'oléoduc qui ont été réalisés au 2^e semestre 2021, les réseaux impactés par les travaux à venir seront déplacés avant le démarrage de la phase 2 du chantier afin d'optimiser le calendrier des travaux et limiter les gênes aux usagers de la route, aux riverains et aux commerçants.

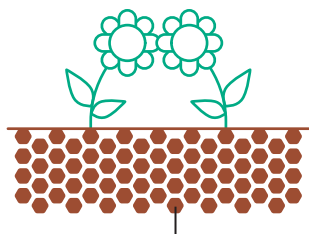
Ainsi, de janvier à mars 2022, ENEDIS, GRDF, Orange, le SIEPV (syndicat intercommunal des eaux de la plaine de Valence) et le SID (syndicat d'irrigation drômois) procéderont au dévoiement de leurs réseaux et canalisations situés autour du carrefour des Couleures.



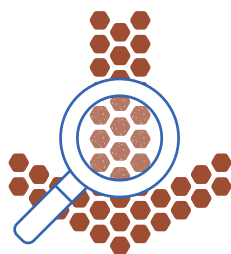
LES FUTURS AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS : LE CHOIX DE LA BIODYNAMISATION

Conformément aux engagements environnementaux pris par l'État dans le cadre de l'enquête publique, de jeunes plants arbustifs et des sujets forestiers issus d'essences locales sont actuellement plantés par l'entreprise les jardins de Provence sur les espaces nouvellement aménagés du Plovier. Afin d'optimiser le développement des végétaux, un processus de biodynamisation des sols est actuellement mis en œuvre.

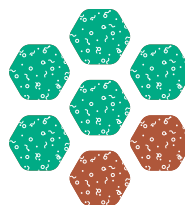
Pour bien comprendre



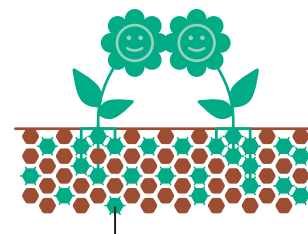
Prélèvement des échantillons de terre des surfaces plantées



Analyse des échantillons pour caractériser les souches



Développement de micro-organismes adaptés aux caractéristiques physico-chimiques du sol



Réintroduction de micro-organismes dans le milieu au moment des plantations

Favoriser la prise des végétaux plantés et assurer leur développement

La biodynamisation des sols consiste à prélever des échantillons de terre des surfaces plantées. Ces échantillons sont analysés afin d'en caractériser les souches. Des micro-organismes adaptés aux caractéristiques physico-chimiques du sol sont ensuite mis en développement afin d'être réintroduits localement dans le milieu au moment des plantations avec pour objectif de favoriser la prise des végétaux plantés et assurer leur développement.

Plus d'informations sur le site de la DREAL : www.carrefourdescouleures.fr

Le projet est cofinancé, dans le cadre du contrat de plan État Région pour un montant de 28 millions d'euros, par l'État (64,3%), le conseil départemental de la Drôme (34,3%) et Valence Romans agglomération (1,4%).

Service de l'État en région, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

5, place Jules Ferry (immeuble Lugdunum - métro Brotteaux)
69453 Lyon cedex 06
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr